



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

2022

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

Analyse des données, premier semestre de 2022

Ce document présente des données sur l'activité de prêt aux entreprises tirées de l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises de Statistique Canada, de l'Enquête auprès des responsables du crédit et de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada et du Canadian Business Lending Index de PayNet.

Canada 

Résumé

Dans l'ensemble, les prêts accordés par le secteur privé aux entreprises canadiennes ont continué de croître dans le premier semestre de 2022 (janvier à juin), avec des hausses dans l'encours de crédit et les nouveaux décaissements aux entreprises de toutes tailles, et ce, dans presque tous les secteurs d'activité. Ces augmentations sont survenues dans le contexte de hausses du taux directeur de la Banque du Canada, qui a haussé son taux de 0,25 % en janvier 2022 à 1,5 % en juin 2022. Les entreprises ont rapporté à la Banque du Canada un maintien du resserrement des conditions de prêt aux entreprises, alors que les sentiments des prêteurs à l'égard des prêts aux entreprises étaient partagés.

L'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises porte sur les prêts octroyés par les banques, les coopératives de crédit et d'autres fournisseurs de financement au Canada et exclut les prêts financés par le gouvernement, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

D'après les données de *l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, les prêts aux entreprises ont continué d'augmenter dans la première moitié de 2022. La valeur des décaissements a augmenté de 3,4 % entre le second semestre de 2021 (juillet à décembre) et la fin du premier semestre de 2022 (janvier à juin) pour atteindre 176,3 milliards de dollars. Pendant ce temps, la valeur totale de l'encours de crédit a augmenté de 7,5 % pour atteindre 1 178,3 milliards de dollars au cours de la même période.

La croissance s'est maintenue dans les prêts aux entreprises de toutes tailles. La valeur des décaissements aux petites entreprises (montant de prêt autorisé inférieur à 1 million de dollars), aux moyennes entreprises (montant de prêt autorisé de 1 million de dollars à moins de 5 millions de dollars) et aux grandes entreprises (montant de prêt autorisé supérieur ou égal à 5 millions de dollars) a augmenté de 5,6 %, 6,2 % et 2,6 % pour atteindre 15,7 milliards de dollars, 25,6 milliards de dollars et 135,0 milliards de dollars, respectivement. De la même façon, l'encours

de crédit s'est accru pour les entreprises de toutes tailles.

La conjoncture macroéconomique du premier semestre de 2022 a été considérablement affectée par un certain nombre de facteurs, notamment : le maintien de la croissance alors que la plupart des restrictions sanitaires étaient levées; le retrait parallèle des mesures de soutien budgétaires offertes pendant la pandémie de COVID-19; une inflation élevée et un resserrement important de la politique monétaire de la Banque du Canada — par des mesures de contraction monétaire et par les premières augmentations du taux directeur depuis 2018 — visant à freiner l'inflation; des perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement; et la guerre en Ukraine.

Les données d'enquête de la Banque du Canada montrent que les emprunteurs ont indiqué que les conditions du crédit ont continué de se resserrer durant le premier semestre de 2022. Les sentiments des prêteurs à l'égard des prêts aux entreprises étaient partagés.

Conditions de prêt dans l'ensemble

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur des décaissements et la valeur de l'encours de crédit ont continué d'augmenter entre le second semestre de 2021 (S2 de 2021) et le premier semestre de 2022 (S1 de 2022). La valeur des nouveaux prêts¹ accordés aux entreprises a atteint 176,3 milliards de dollars au S2 de 2021, comparativement à 170,6 milliards de dollars de nouveaux prêts accordés au S1 de 2021, ce qui correspond à une augmentation de 3,4 % (figure 1). La valeur totale de l'encours de crédit au cours du S1 de 2022 a augmenté de 7,5 % par rapport au S2 de 2021 pour atteindre 1 178,3 milliards de dollars.

Veuillez noter que ces chiffres excluent la valeur totale des prêts accordés dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) qui s'élevait à environ 48,4 milliards de dollars en janvier 2022. Ces prêts sont considérés comme des éléments hors bilan par les prêteurs². Cette augmentation des prêts aux entreprises est survenue alors que le gouvernement du Canada retirait d'importantes mesures de soutien budgétaires et monétaires qui avaient été offertes aux entreprises tout au long de la pandémie de COVID-19.

La majorité des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 avait été retirée ou éliminée au S1 de 2022. Par conséquent, la plupart des mesures de soutien aux entreprises introduites par le gouvernement du Canada dans les premiers mois de la pandémie — notamment le CUEC et d'autres programmes de financement du gouvernement³, ainsi que des mesures de soutien budgétaires directes telles que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) — avaient déjà été retirées en date de janvier 2022, alors que les programmes restants comme le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA) et le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées (PREPDT) ont cessé à la fin du S1 de 2022.

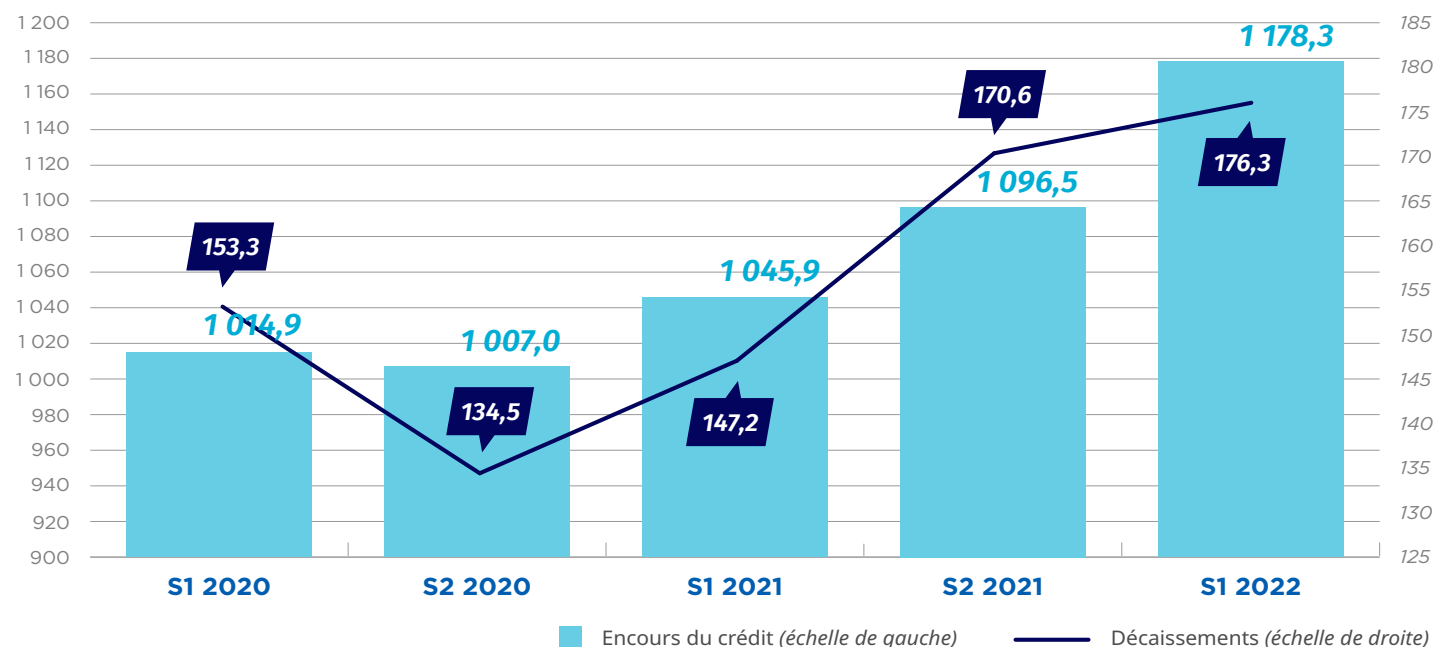
De la même façon, la Banque du Canada a commencé à resserrer ses politiques monétaires au printemps de 2022, par des mesures de contraction monétaire et des augmentations de son taux directeur. Les augmentations du taux directeur étaient les premières depuis 2018 et ont porté le taux du financement à un jour de 0,25 % à 1,5 % à la fin du S1 de 2022.

¹ Les nouveaux prêts incluent les prêts à terme, les prêts hypothécaires non résidentiels et le crédit accordé avec garantie gouvernementale dont le remboursement s'échelonne généralement sur une période fixe de plus d'un an.

² Les demandes de financement au titre du CUEC ont été acceptées jusqu'au 30 juin 2021. Le CUEC avait accordé, en date de janvier 2022, des prêts sans intérêt et assortis d'une radiation partielle d'une valeur de 40 000 dollars ou de 60 000 dollars à environ 885 527 entreprises. Des statistiques concernant les prêts dans le cadre du CUEC sont disponibles [ici](#) et [ici](#). Les prêts dans le cadre du CUEC sont exclus des données de l'enquête semestrielle puisqu'ils proviennent du gouvernement du Canada (plutôt que des banques ou d'autres prêteurs aux entreprises).

³ Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) était un programme de prêt conjoint et un programme de garantie de prêt offrant du financement aux petites et moyennes entreprises pouvant aller jusqu'à 6,25 millions de dollars. Le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) permettait d'offrir du financement intérimaire aux grands employeurs canadiens. Les statistiques présentées dans ce rapport incluent le financement accordé dans le cadre du PCE, mais non celui accordé dans le cadre du CUGE. Le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) était un programme de garantie de prêt offrant un financement aux petites et moyennes entreprises pouvant aller jusqu'à 1 million de dollars. Les statistiques présentées dans ce rapport excluent les prêts du PCSTT.

Figure 1 : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), pour toutes les entreprises

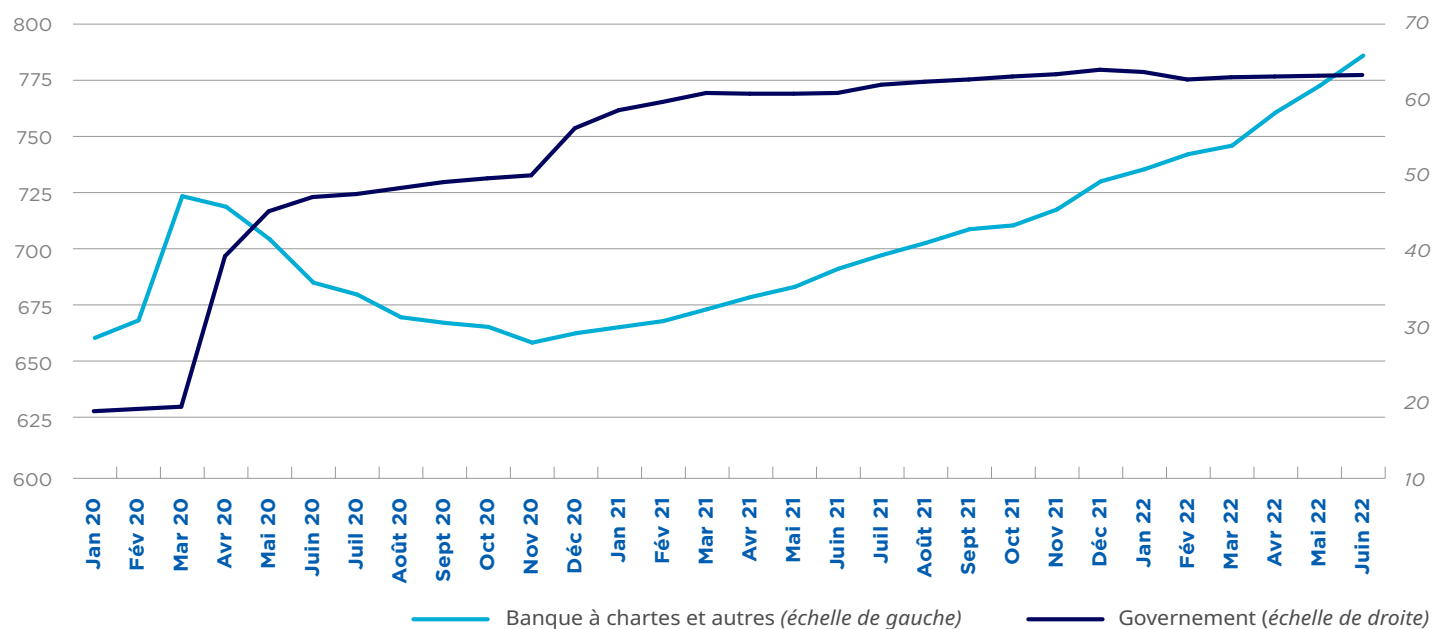


Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Le CUEC et d'autres programmes de financement du gouvernement du Canada ont joué un rôle essentiel afin de favoriser les prêts aux entreprises, notamment tout au long de la première année de la pandémie alors que la valeur des prêts non hypothécaires aux sociétés non financières privées chutait considérablement du S1 de 2020 au S2 de 2020 (figure 2)⁴. Tout au long de 2021, les prêts accordés par le secteur privé aux entreprises ont connu une reprise — et les programmes de financement gouvernemental décroissaient — alors que la valeur des prêts non hypothécaires aux entreprises consentis par les banques à charte et d'autres atteignaient des niveaux pré-pandémiques en date de la fin du S2 de 2021. Au S1 de 2022, les prêts non hypothécaires aux entreprises consentis par les banques à charte ont continué de croître, alors que la valeur des prêts non hypothécaires accordés par le gouvernement aux entreprises demeurait essentiellement inchangée.

⁴ Les marchés de prêts aux entreprises ont été vraisemblablement influencés par d'autres programmes d'aide du gouvernement du Canada, tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). En subventionnant directement les salaires et le loyer, ces programmes ont certainement réduit la demande de capital des entreprises ayant eu accès à ces mesures d'aide.

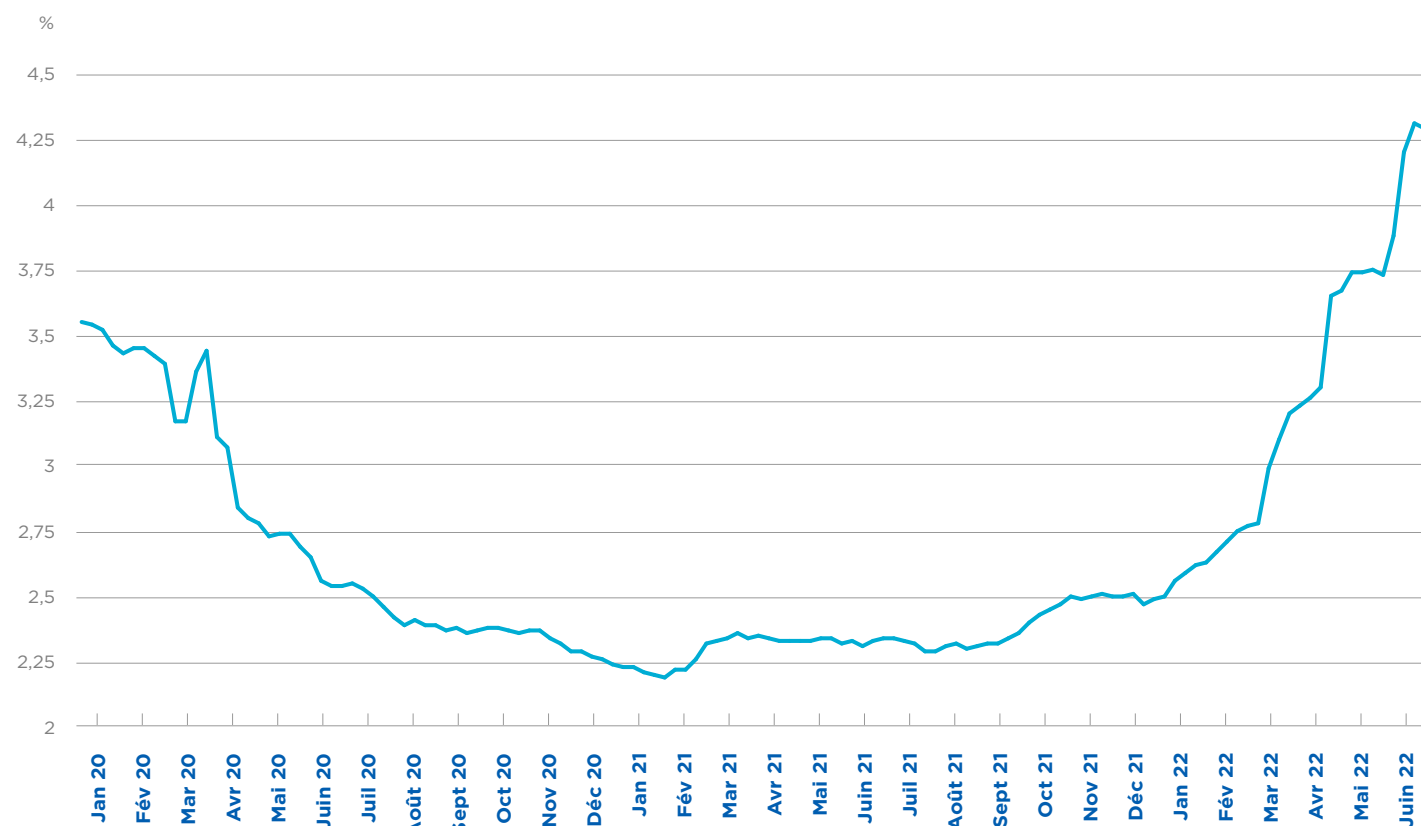
Figure 2 : Crédits non hypothécaires aux sociétés non financières privées (milliards de dollars)



Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0640-01 — Passifs de crédits des sociétés non financières privées.

Avec la Banque du Canada qui a haussé son taux du financement à un jour, le taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises, qui est une approximation du taux d'intérêt accordé aux entreprises, est passé de 2,5 % à 4,3 % au cours du S1 de 2022 (figure 3).

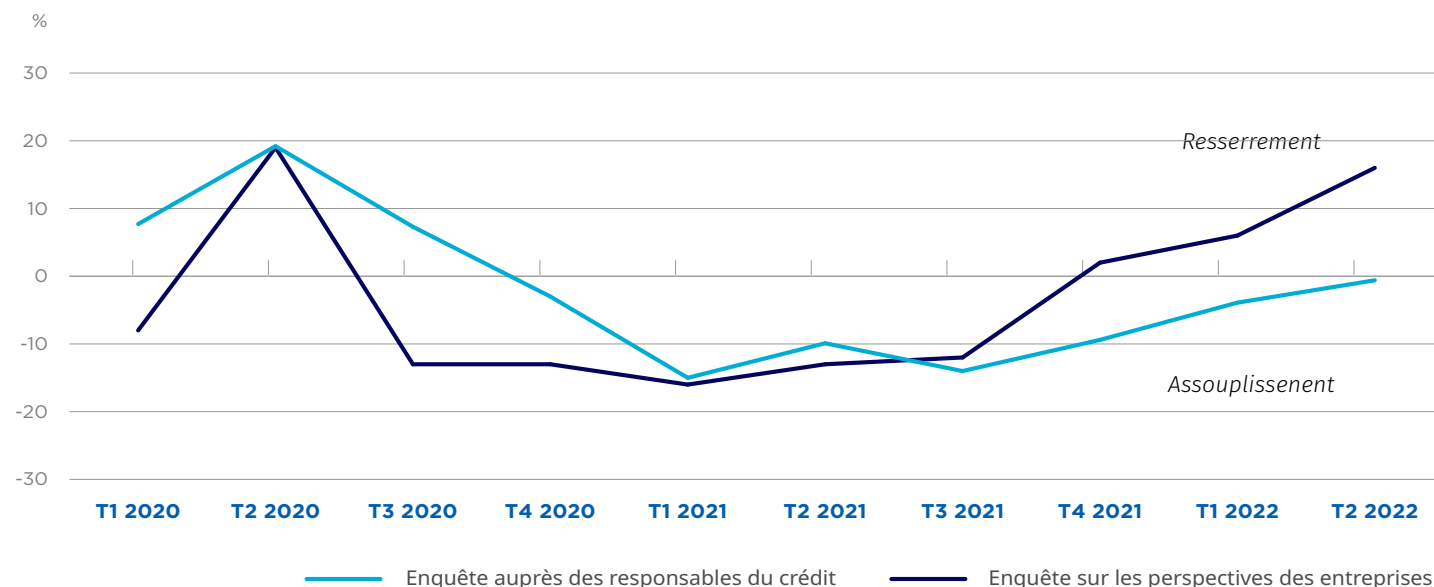
Figure 3 : Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises, janvier 2020 à juin 2022



Source : Banque du Canada, Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises.

Les résultats de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada montrent que les sentiments des prêteurs à l'égard des prêts aux entreprises sont partagés, la proportion de prêteurs rapportant un assouplissement des conditions de crédit étant à peu près équivalente à celle des prêteurs qui font état d'un resserrement (figure 4). En revanche, les indicateurs des conditions de prêt aux entreprises de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada ont clairement montré un resserrement des conditions de crédit à la fin du S1 de 2022.

Figure 4 : Conditions de prêt au Canada



Remarque 1 : L'indice des prêts de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* reflète l'écart entre le pourcentage pondéré des institutions financières faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage pondéré de celles qui font état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des trois mois précédents; la pondération est établie en fonction de la part de marché de chaque répondant. L'indice des prêts de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* correspond à l'écart entre le pourcentage d'entreprises qui font état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage de celles qui font état d'un assouplissement des conditions comparativement aux trois mois précédents.

Remarque 2 : Une valeur positive représente un resserrement des conditions de prêt. Une valeur négative représente un assouplissement des conditions de prêt.

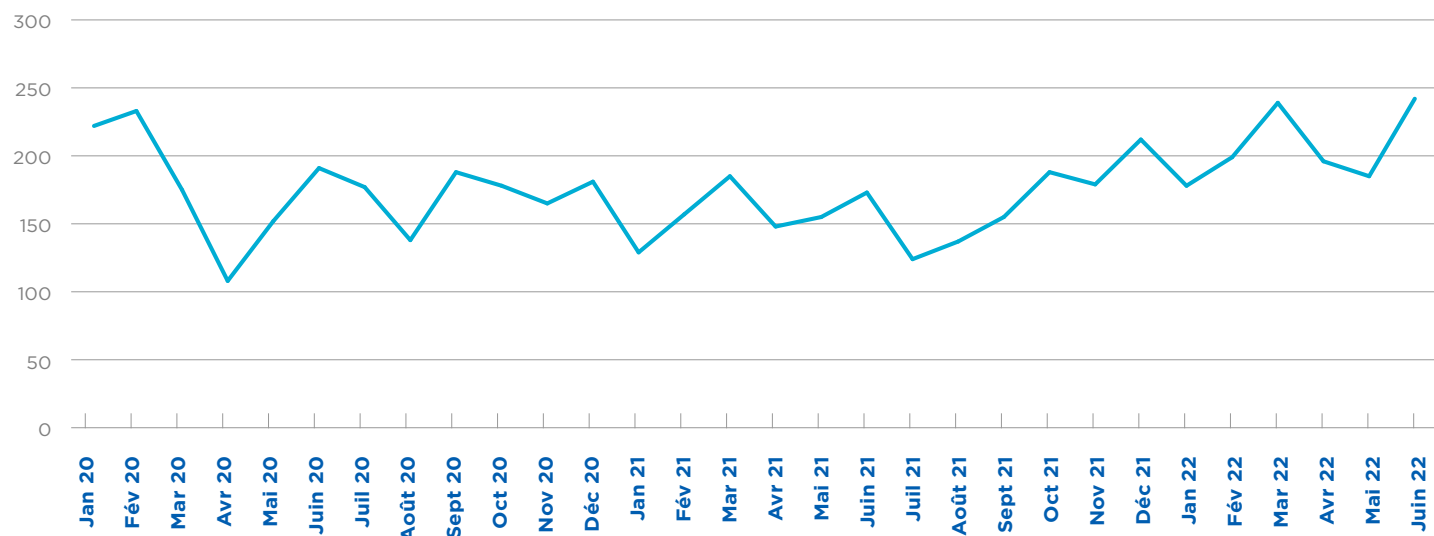
Sources : Banque du Canada, *Enquête auprès des responsables du crédit*, T1 de 2022 et T2 de 2022; et *Enquête sur les perspectives des entreprises*, T1 de 2022 et T2 de 2022.

Au cours du S1 de 2022, les faillites mensuelles s'élevaient en moyenne à 207 faillites, comparativement à une moyenne mensuelle de 166 au cours du S2 de 2021. Cette augmentation a porté les niveaux du S1 de 2022 près de ceux d'avant la pandémie (une moyenne de 247 faillites mensuellement au cours du S1 de 2019)⁵. La hausse modeste des faillites à des niveaux relativement faibles était notable dans le contexte du retrait de mesures de soutien budgétaires importantes telles que la SSUC ou le CUEC, et compte tenu d'un certain nombre d'autres facteurs macroéconomiques difficiles, comme la hausse des taux d'intérêt et une inflation élevée⁶.

⁵ Les niveaux pré-pandémiques étaient relativement faibles en raison d'un déclin constant dans le nombre de faillites dans les années précédant 2020.

⁶ Les faillites ne comprennent pas les fermetures, puisqu'elles n'incluent pas les entreprises qui ont mis fin à leurs opérations sans faire faillite.

Figure 5 : Nombre de faillites d'entreprises



Source : Bureau du surintendant des faillites Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada.

Le tableau 1 montre des données sur les nouveaux prêts tirées de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, en particulier le total des décaissements de prêt répartis selon le type de fournisseur. Les banques canadiennes, qui représentent plus de la moitié des nouveaux prêts octroyés au Canada, ont augmenté leurs décaissements de 4,9 % entre le deuxième semestre de 2021 et le premier semestre de 2022 pour atteindre 105,6 milliards de dollars. De façon similaire, les nouveaux prêts octroyés par les sociétés de financement, les autres banques et les coopératives de crédit et caisses populaires ont augmenté de 6,0 %, 3,1 % et 1,2 %, respectivement. En revanche, les nouveaux prêts de compagnies d'assurance et de gestionnaires de portefeuille ont chuté sensiblement de 23,5 % pour atteindre 4,4 milliards de dollars.

Tableau 1 : Valeur des décaissements (en milliards de dollars) pour toutes les entreprises, selon le type de fournisseur

Type de fournisseur	2020		2021		2022
	S1	S2	S1	S2	S1
Banques canadiennes	87,4	74,0	83,9	100,6	105,6
Autres banques	32,6	28,1	29,6	33,7	34,7
Coopératives de crédit et caisses populaires	11,6	12,0	14,1	14,8	15,0
Sociétés de financement	16,9	15,1	14,8	15,6	16,6
Compagnies d'assurance et gestionnaires de portefeuille	4,8	5,3	4,9	5,8	4,4
Tous les fournisseurs	153,3	134,5	147,2	170,6	176,3

Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Conditions de prêt selon la taille d'entreprise

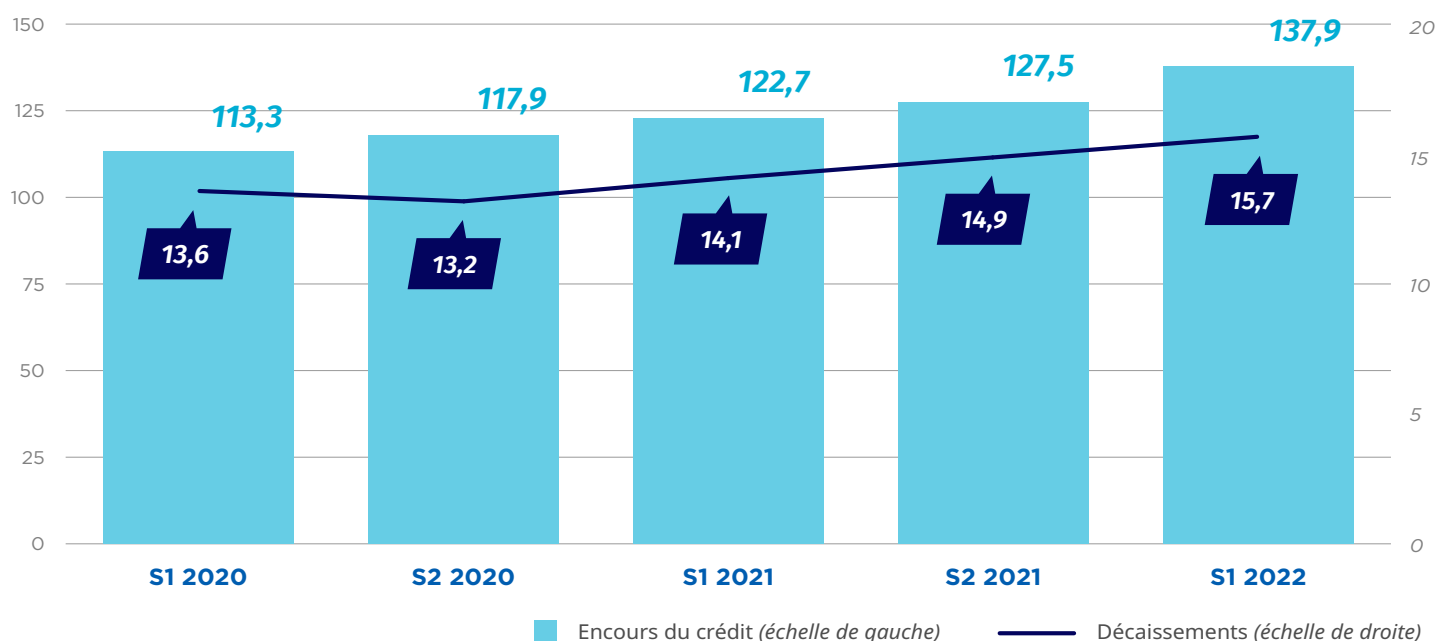
Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* montrent que la valeur totale des prêts accordés a continué d'augmenter entre le S2 de 2021 et le S1 de 2022, et ce, pour les entreprises de toutes tailles. Les nouveaux prêts accordés aux petites entreprises (montant de prêt autorisé inférieur à 1 million de dollars), aux moyennes entreprises (montant de prêt autorisé de 1 million de dollars à moins de 5 millions de dollars) et aux grandes entreprises (montant de prêt autorisé supérieur ou égal à 5 millions de dollars) ont augmenté de 5,6 %, 6,2 % et 2,6 % pour atteindre 15,7 milliards de dollars, 25,6 milliards de dollars et 135,0 milliards de dollars, respectivement (figures 6a à 6c).

De façon similaire, la valeur de l'encours de crédit des petites entreprises, des moyennes entreprises et des grandes entreprises a augmenté de 8,1 %, 9,0 % et 7,0 %, respectivement par rapport aux niveaux du S2 de 2021, pour atteindre 137,9 milliards de dollars, 201,7 milliards de dollars et 838,8 milliards de dollars.

Les données du *Canadian Business Lending Index* (CBLI) de PayNet indiquent une augmentation de la valeur des nouveaux prêts accordés aux moyennes entreprises au cours du S1 de 2022 (figure 7). En revanche, bien que la valeur des nouveaux prêts aux petites entreprises soit demeurée à peu près inchangée du T4 de 2021 au T1 de 2022, le CBLI indique une baisse modeste au T2 de 2022. Notez que le lecteur doit, en général, être prudent en comparant directement les deux sources, étant donné des différences méthodologiques.

Les données de PayNet sur les défauts de paiement montrent une augmentation de ces derniers au cours du S1 de 2022. Le taux de défaut des petites entreprises est demeuré inchangé au T1 de 2022, mais a augmenté légèrement de 0,81 % au T2 de 2022⁷. Le taux de défaut des moyennes entreprises a augmenté de 0,63 % au T3 de 2021 à 1,53 % au T2 de 2022.

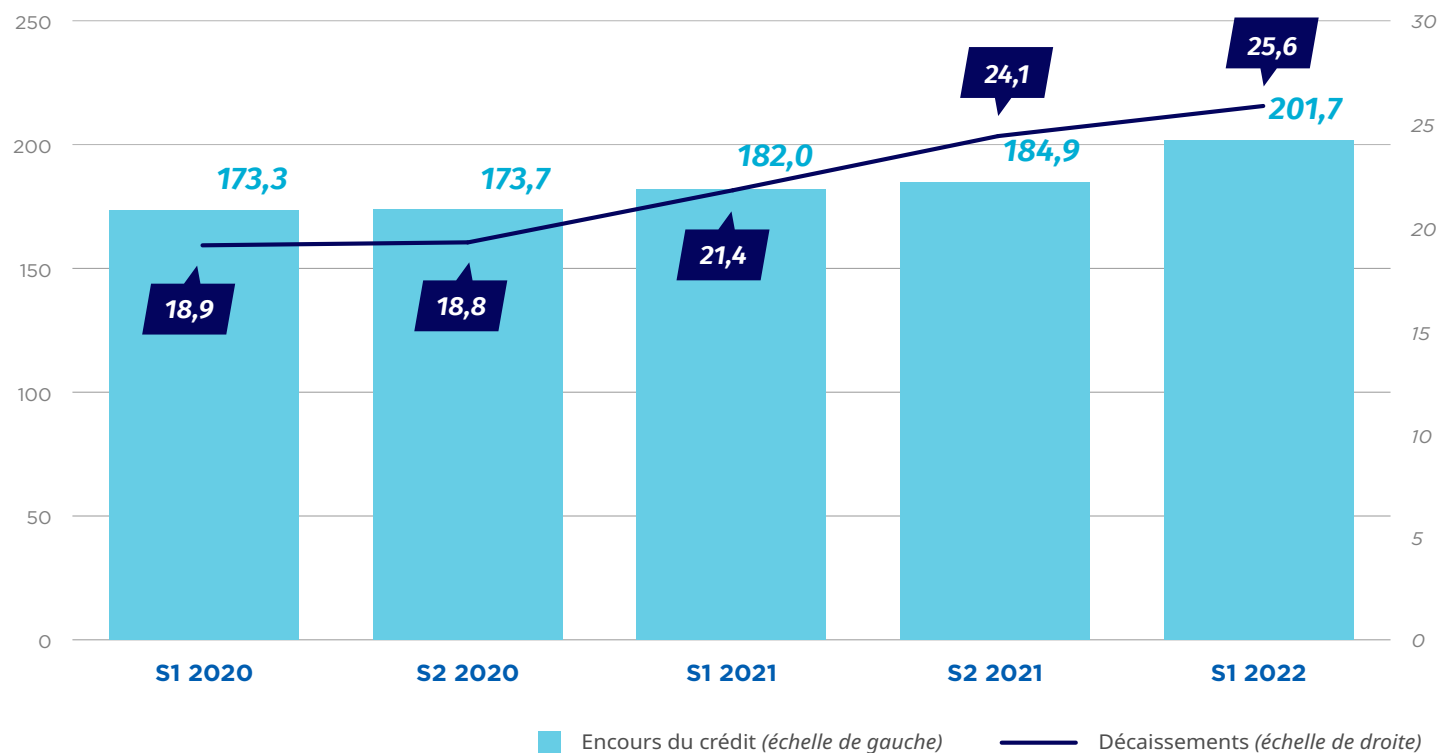
Figure 6a : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), petites entreprises



Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

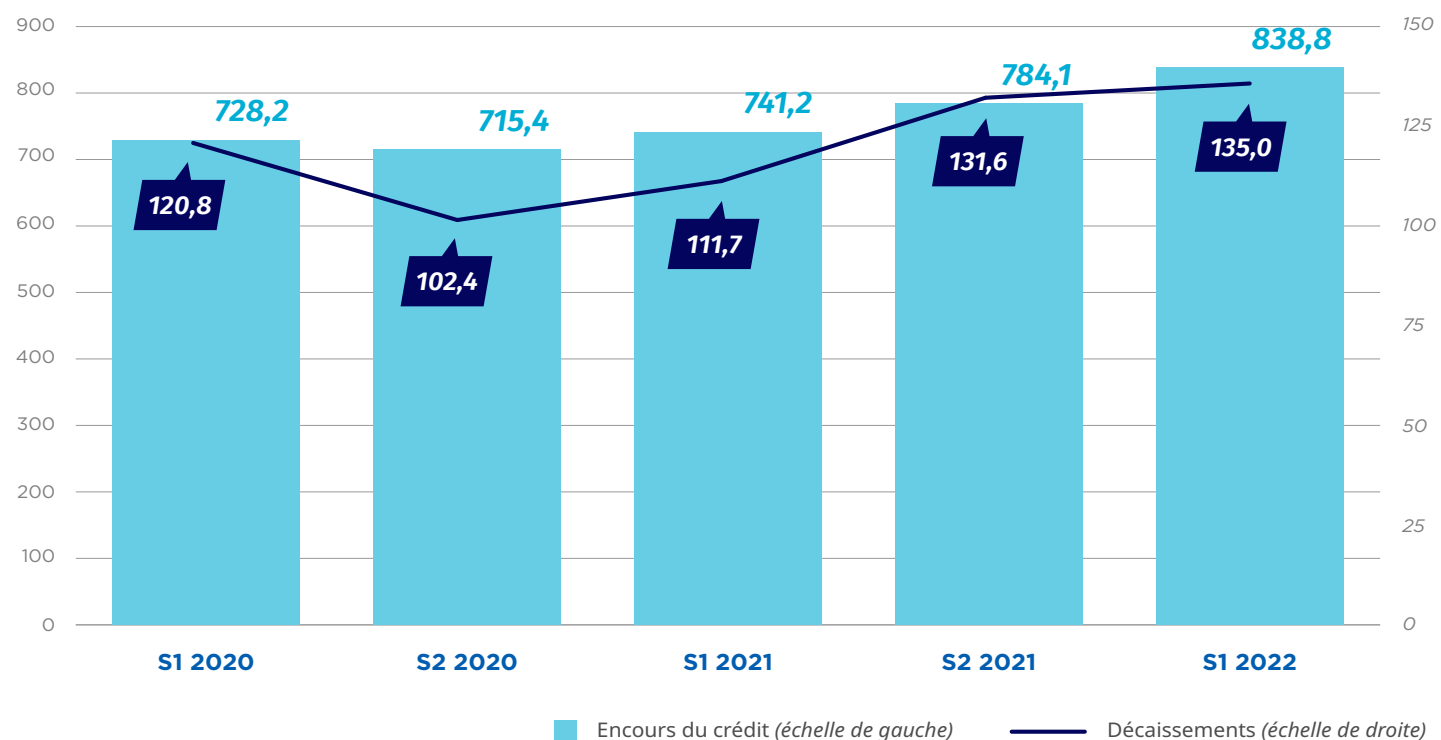
⁷ Le taux de défaut de paiement au S2 de 2021 correspond à la moyenne des taux de défaut de paiement du T3 et du T4 de 2021. De façon similaire, le taux de défaut de paiement du S1 de 2022 correspond à la moyenne des taux de défaut de paiement du T1 et du T2 de 2022.

Figure 6b : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), moyennes entreprises



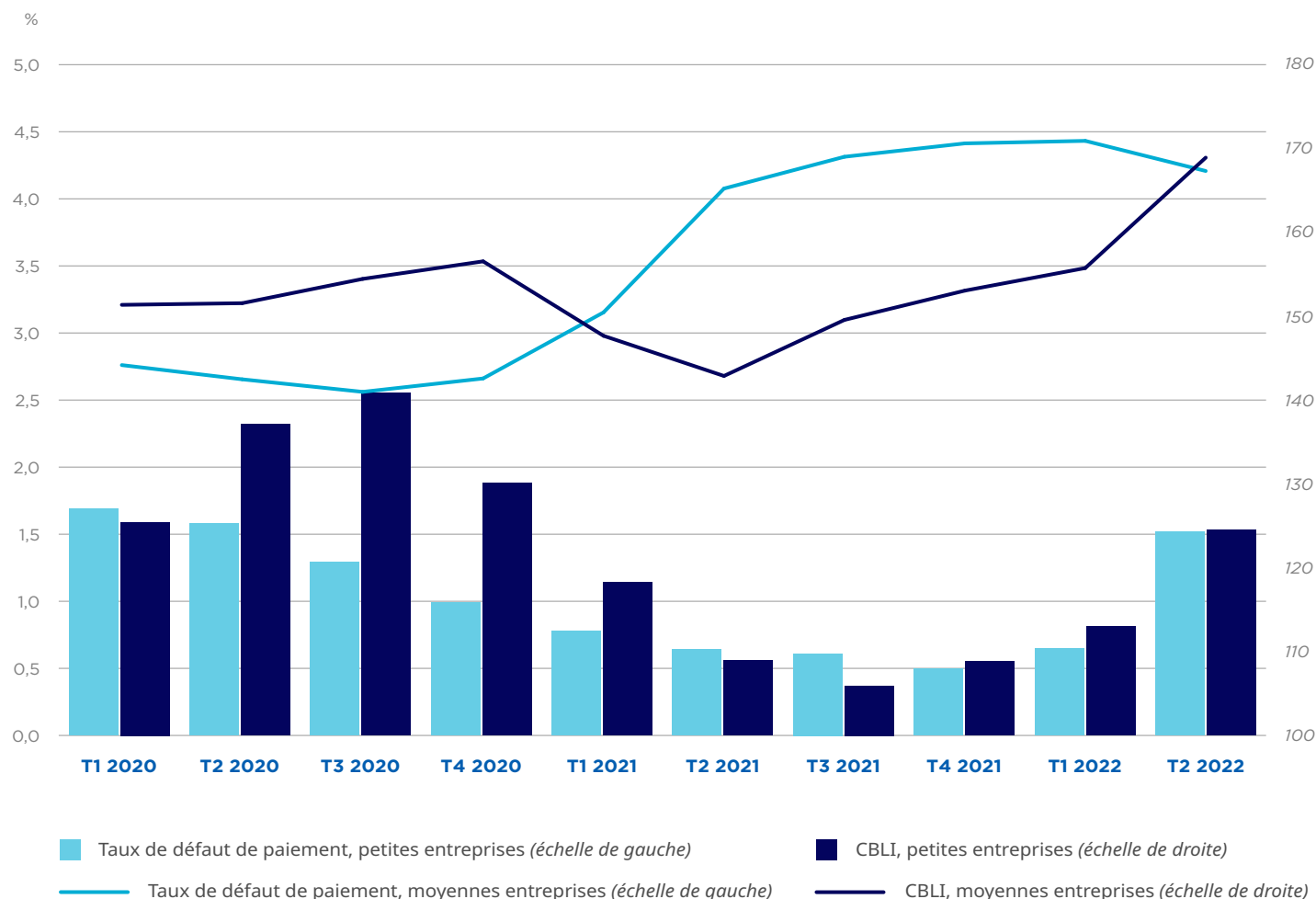
Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 6c : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), grandes entreprises



Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 7 : Taux de défaut de paiement (en pourcentage) et Canadian Business Lending Index (CBLI) pour les petites et moyennes entreprises



Remarque 1 : Le CBLI est une mesure du volume net des nouveaux prêts accordés aux petites et moyennes entreprises. Le CBLI utilise une définition des petites et moyennes entreprises différente de celle employée dans l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises. La classification de la taille des emprunteurs est basée sur le crédit élevé (C/É) le plus récent, qui est défini comme le montant de solde total impayé le plus élevé d'un emprunteur dans la base de données de PayNet. Les emprunteurs de petite taille sont ceux dont le C/É est moins de 3,5 millions de dollars et les emprunteurs de taille moyenne sont ceux dont le C/É est de plus de 3,5 millions de dollars, mais moins de 19 millions de dollars.

Remarque 2 : Les défauts de paiement sont compilés pour chaque trimestre puis divisés par l'encours moyen du trimestre. Le résultat est ensuite annualisé. Le CBLI est calculé en fonction de la variation en pourcentage des nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondérée en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Il est ensuite présenté sous forme d'indice absolu indexé de sorte que le T4 de 2007 égale 100.

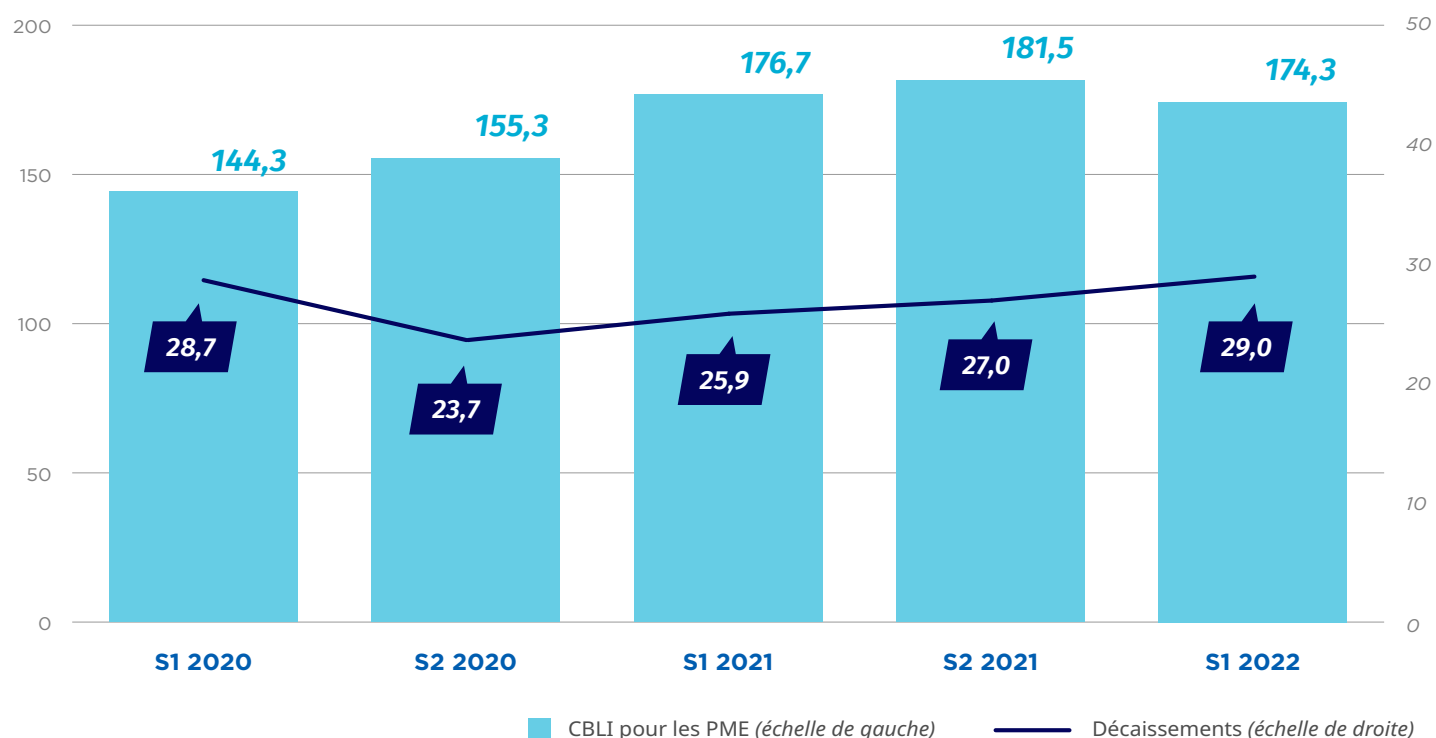
Source : PayNet Inc., Canadian Business Lending Index, 2022.

Conditions de prêt selon le secteur

Les résultats⁸ de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que les nouveaux prêts ont augmenté au S1 de 2022 auprès des entreprises dans presque tous les secteurs d'activité (figures 8a à 8h). Du S2 de 2021 au S1 de 2022, les nouveaux prêts ont augmenté dans les services professionnels, scientifiques et techniques (19,9 %, 5,2 milliards de dollars), les services d'hébergement et de restauration (7,8 %, 4,6 milliards de dollars), les secteurs primaires (7,4 %, 29,0 milliards de dollars), le commerce de gros et de détail (6,6 %, 16,3 milliards de dollars), le transport et l'entreposage (2,3 %, 7,1 milliards de dollars) et la fabrication (1,3 %, 16,9 milliards de dollars), alors que les décaissements aux entreprises de construction sont demeurés à peu près inchangés (0,5 %, 17,9 milliards de dollars). En revanche, la valeur des nouveaux prêts a diminué du S2 de 2021 au S1 de 2022 dans le secteur des autres industries (-2,8 %, 29,0 milliards de dollars).

Dans la période du S2 de 2021 au S1 de 2022, le CBLI de PayNet indique des augmentations dans les nouvelles activités de prêt aux entreprises pour les secteurs de la construction (2,8 %) et des autres industries (2,2 %), avec peu de changements dans les indices pour le transport et l'entreposage (0,4 %), la fabrication (-0,3 %) et le commerce de gros et de détail (-0,5 %). Le CBLI a diminué respectivement de 5,4 %, 4,0 % et 3,5 % pour les services d'hébergement et de restauration, les secteurs primaires et les services professionnels, scientifiques et techniques.

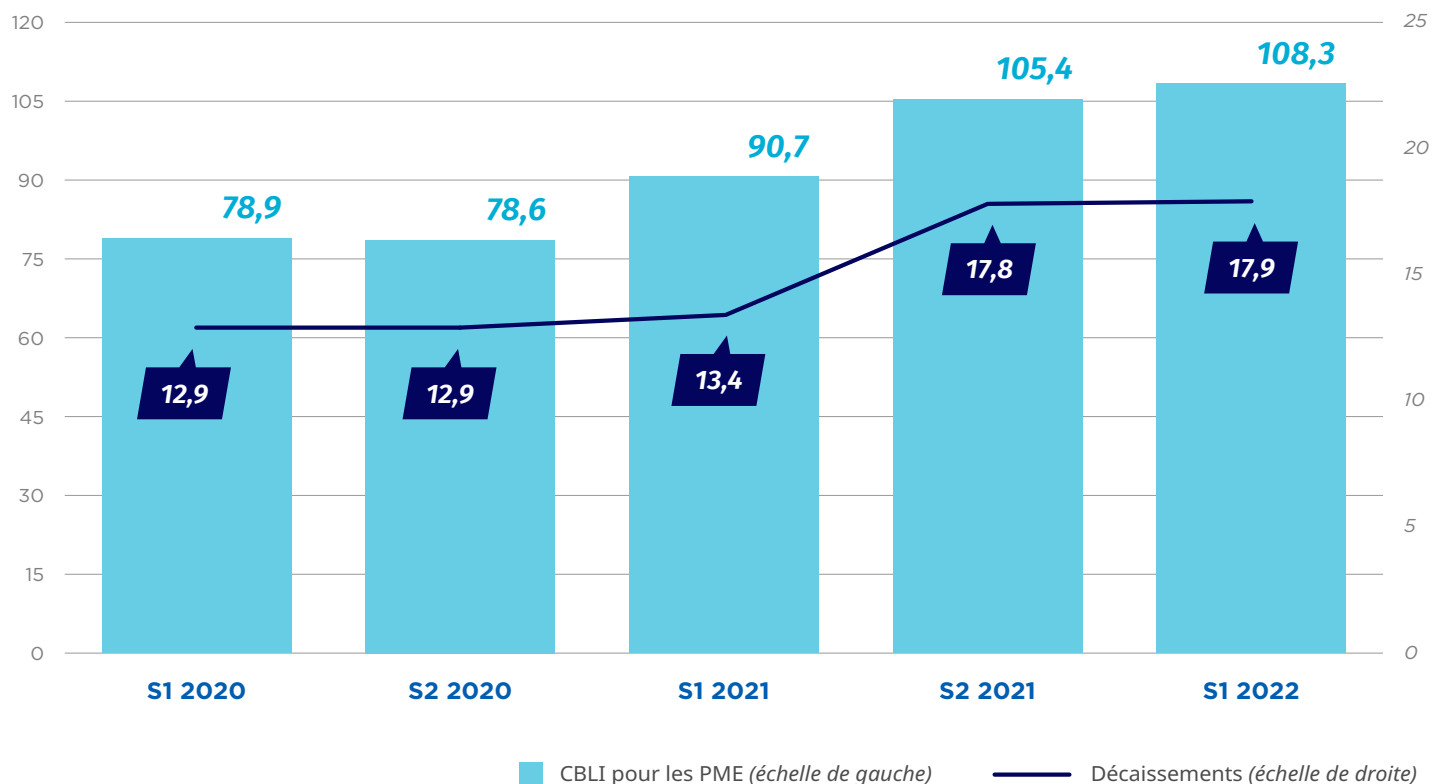
Figure 8a : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur primaire



Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

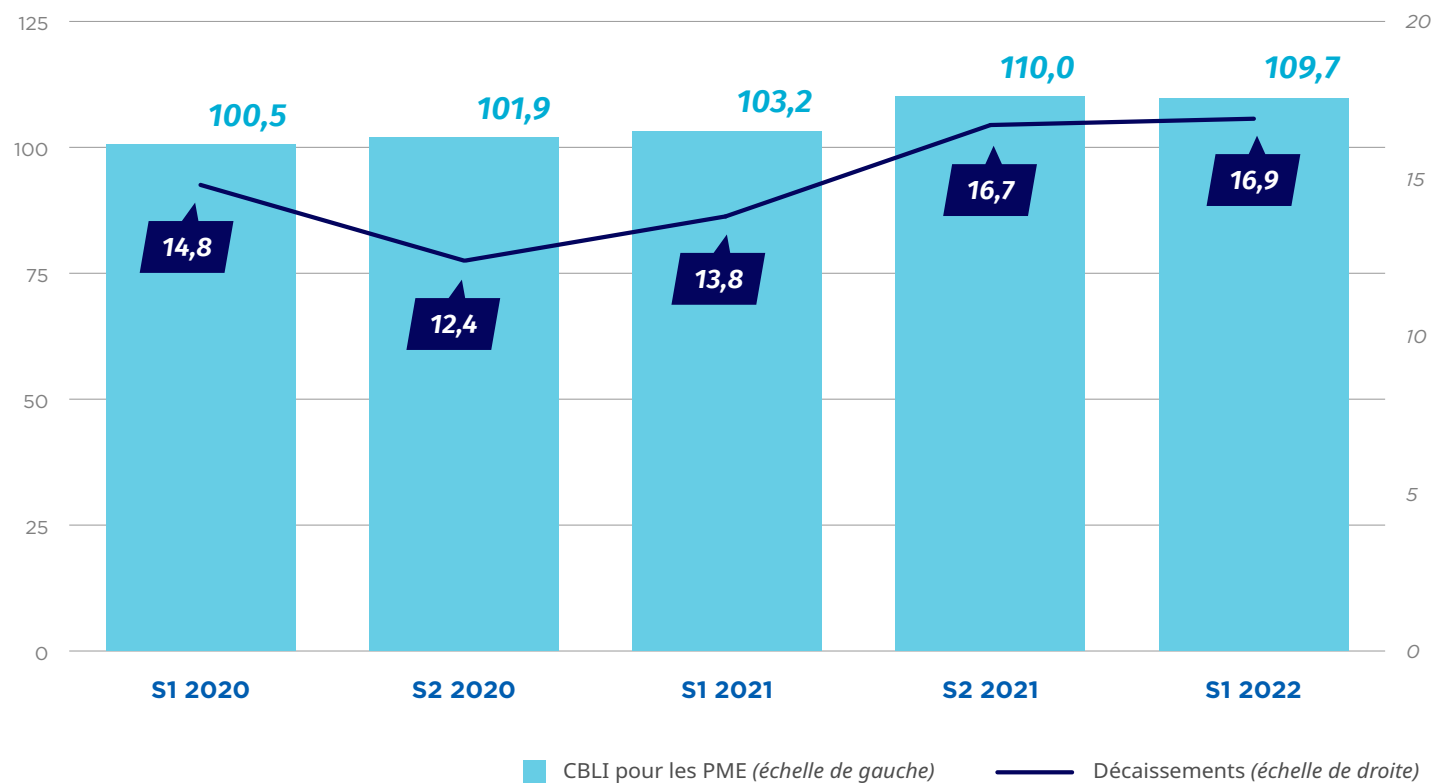
⁸ Les décaissements pour les secteurs de la finance et des assurances, ainsi que les services immobiliers et services de location et de location à bail, n'apparaissent pas aux figures 8a à 8h. Ces derniers sont des secteurs emprunteurs majeurs dans lesquels les décaissements ont diminué de 2,1 % et augmenté de 10,2 %, respectivement, entre le S2 de 2021 et le S1 de 2022.

Figure 8b : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la construction



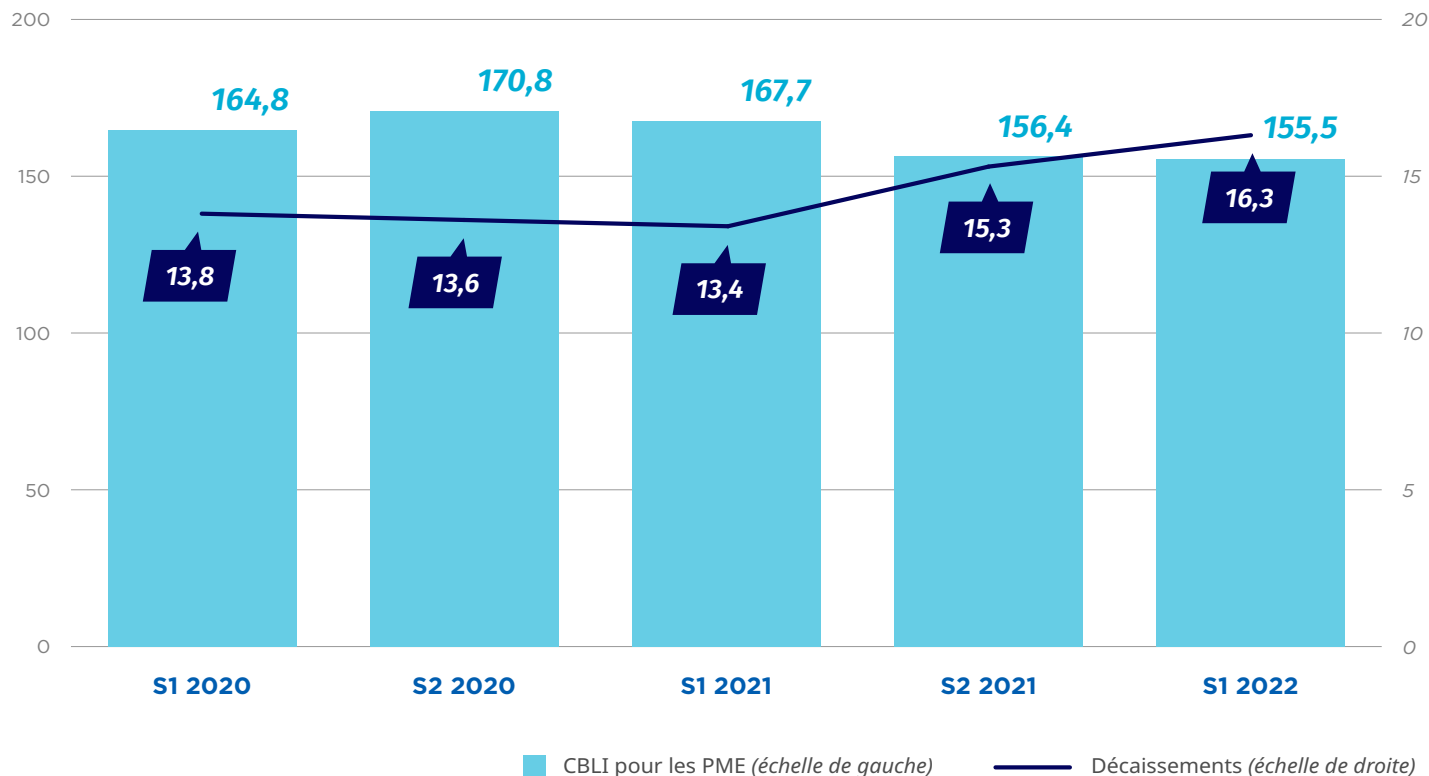
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

Figure 8c : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la fabrication



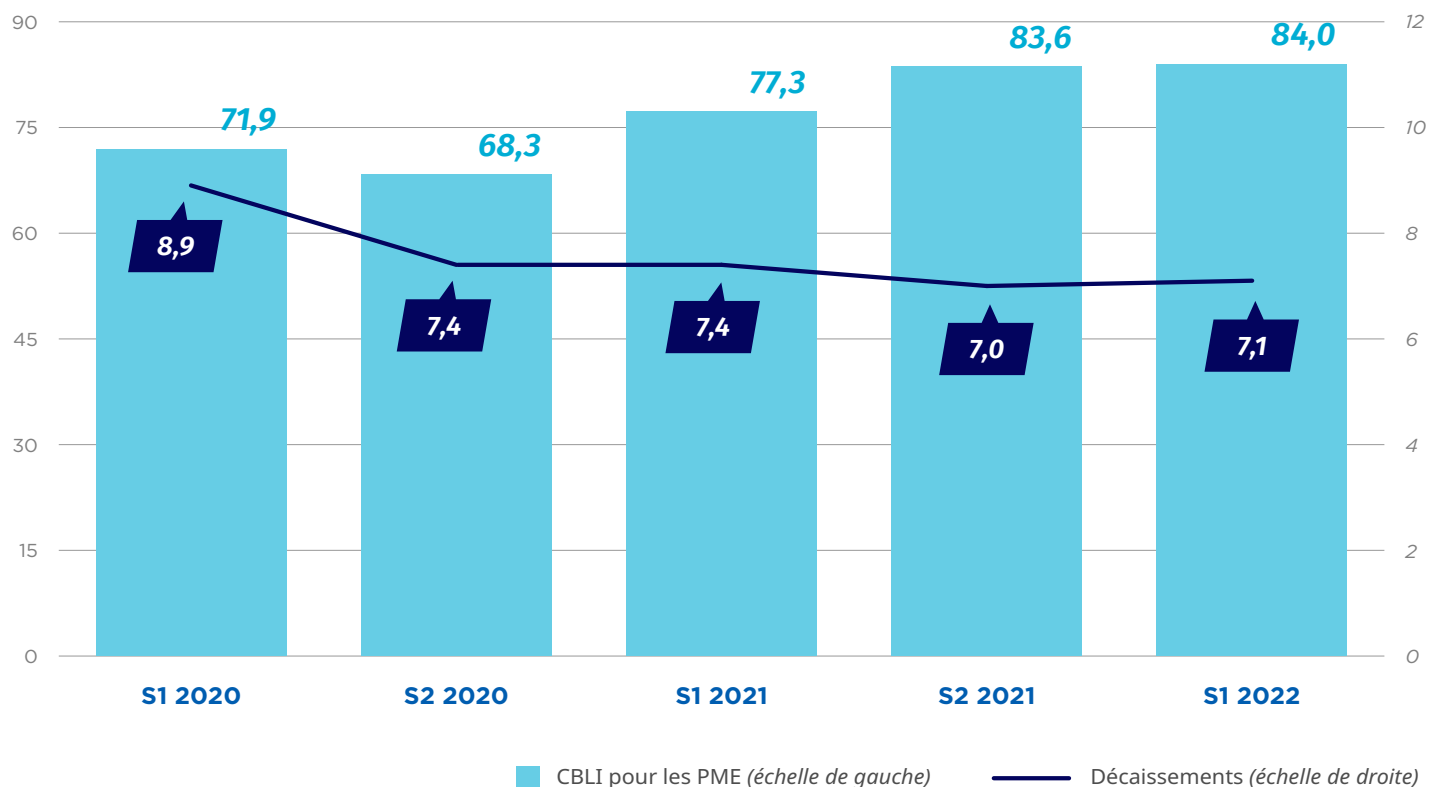
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

Figure 8d : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteurs du commerce de gros et de détail



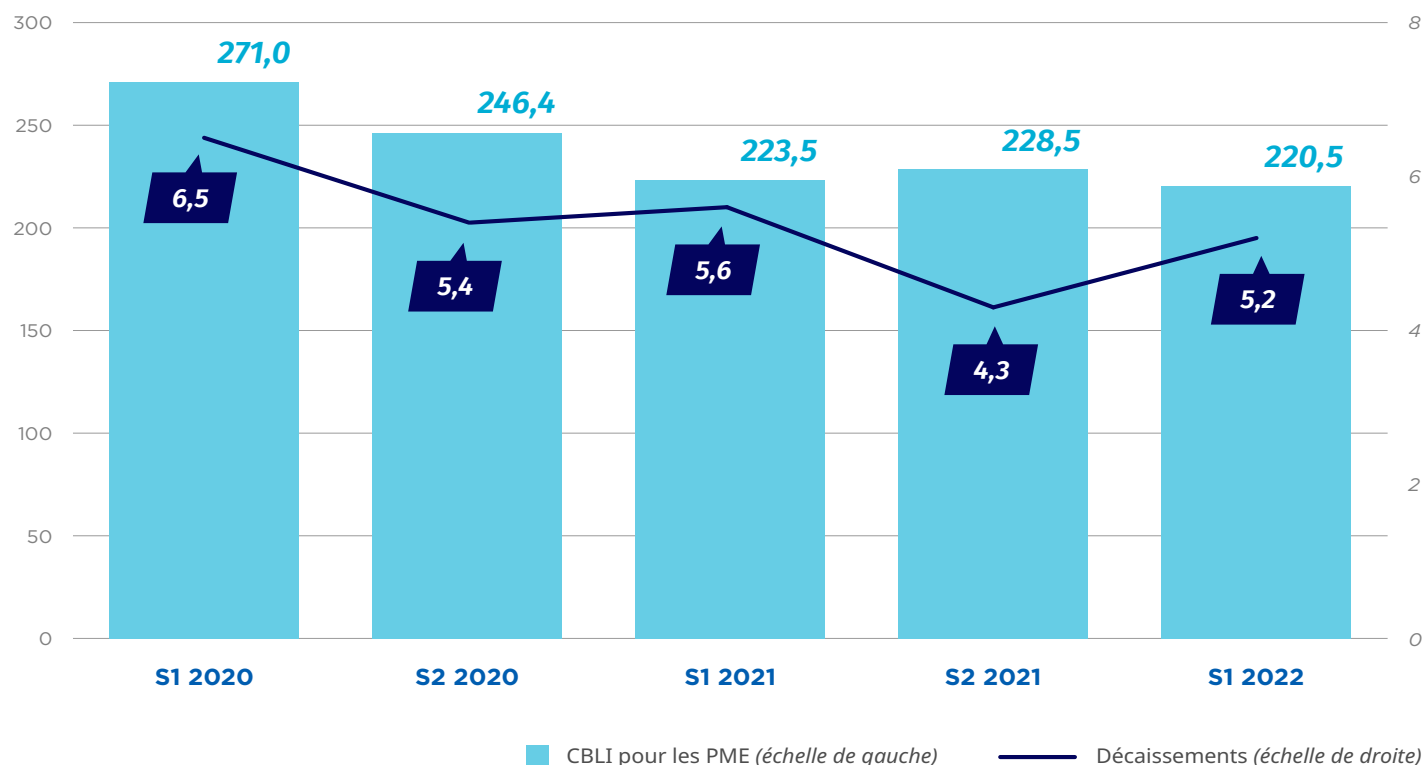
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

Figure 8e : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur du transport et entreposage



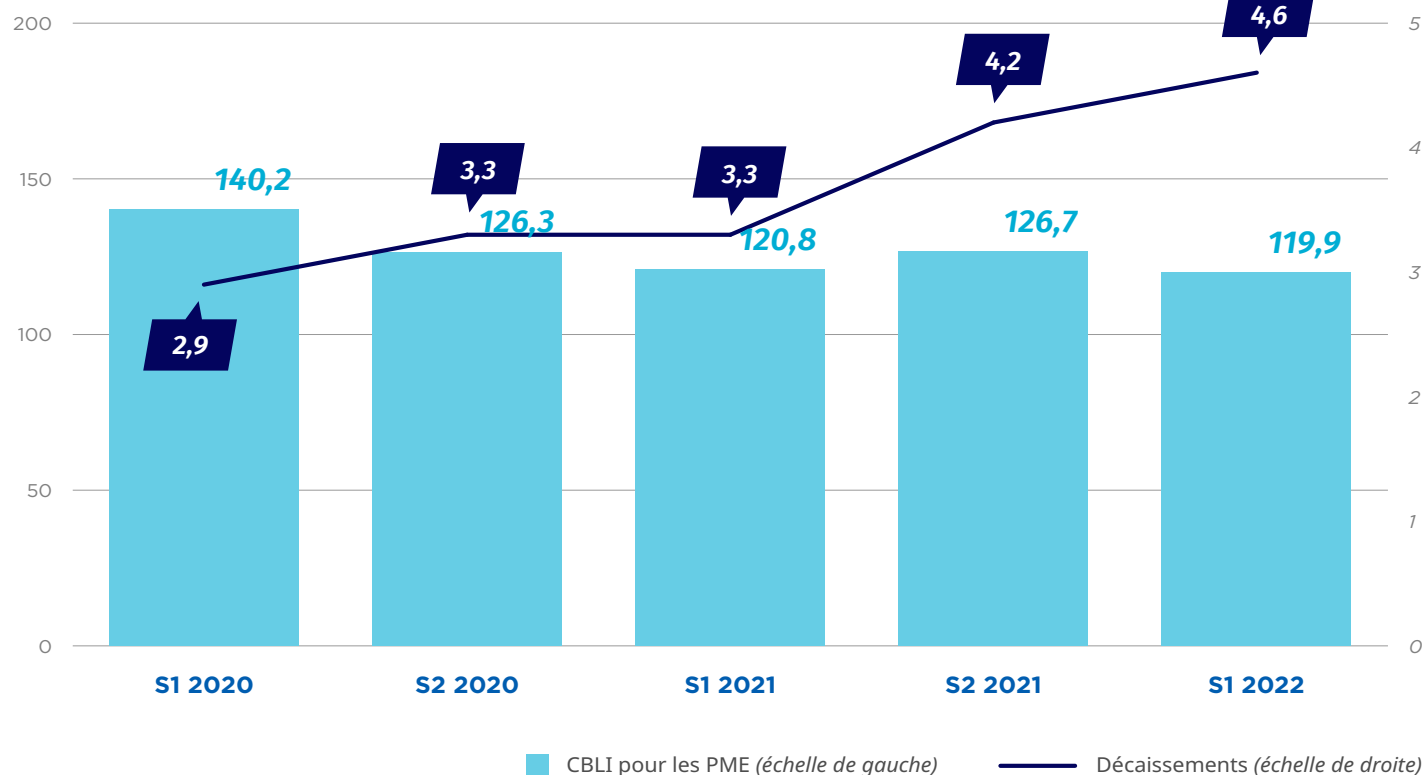
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

Figure 8f : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services professionnels, scientifiques et techniques



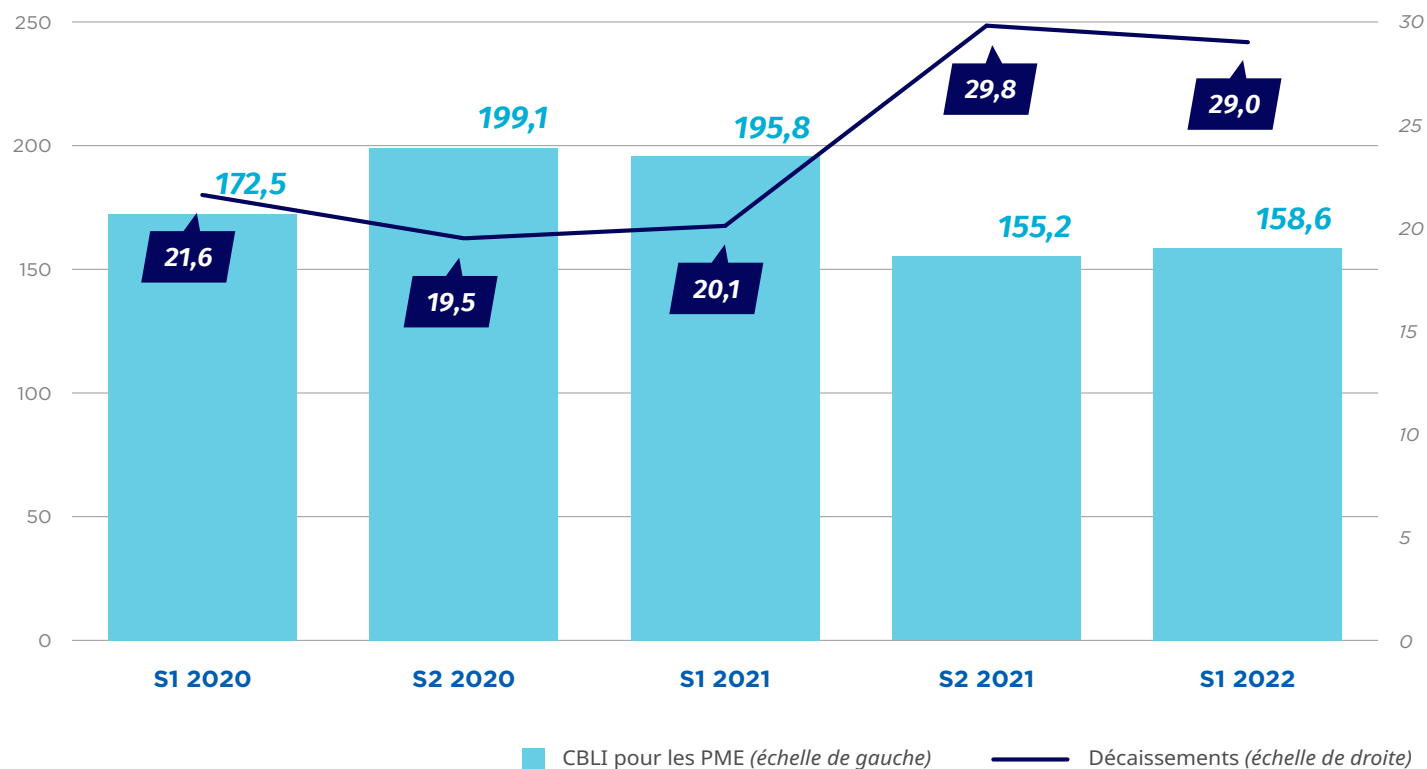
Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

Figure 8g : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services d'hébergement et de restauration



Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

Figure 8h : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des autres industries



Remarque : La valeur des prêts accordés aux entreprises du secteur des finances et des assurances et de l'immobilier et des services de location et de location à bail n'est pas comprise dans la catégorie « autres secteurs ».

Sources : PayNet Inc., *Canadian Business Lending Index*, 2022; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le secteur.

À propos des sources principales

L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* de Statistique Canada est le fruit d'un engagement pris par le gouvernement du Canada d'améliorer l'information disponible sur le financement des entreprises au pays. Cette enquête collecte des données auprès de 120 grands fournisseurs de services de financement, y compris des banques canadiennes, des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui sont responsables de plus de 90 % des prêts aux entreprises au Canada.

L'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Plus particulièrement, l'enquête permet d'obtenir de l'information sur les perspectives des répondants concernant la composante tarifaire et non tarifaire des prêts aux entreprises, ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, trimestrielle, est menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada fait la synthèse de l'information recueillie dans le cadre d'entrevues réalisées par le personnel des bureaux régionaux de la Banque auprès des responsables d'une centaine d'entreprises, choisies en fonction de la composition du produit intérieur brut du Canada. L'enquête permet à la Banque de connaître l'opinion de ces entreprises sur des sujets d'intérêt particulier (comme la demande et les pressions exercées sur la capacité de production) ainsi que sur l'évolution future de l'activité économique.

Le *Canadian Business Lending Index* (en anglais seulement) de PayNet se fonde sur la base de données privée de PayNet. Cette base de données sur les prêts et les baux d'entreprises est mise à jour hebdomadairement et contient à ce jour des renseignements sur plus d'un million de contrats d'une valeur dépassant les 102 milliards de dollars.